



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

TRIAL

Paris, le mercredi 16 janvier 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL 2013

La Commission Nationale de Trial, les clubs organisateurs du Championnat de France 2013 et les représentants des Commissions de Ligues se sont réunis ce samedi 12 janvier au siège de la Fédération Française de Motocyclisme.

Lors de cette réunion, la Commission Nationale de Trial a décidé que le règlement du Championnat de France de Trial 2013 sera identique au règlement 2012.

En conséquence, la règle du « non-stop » ne sera pas appliquée en Championnat de France en 2013.

En effet, cette concertation a permis de constater que le milieu du trial français préfère avoir une meilleure visibilité avant d'adopter une modification aussi importante de la discipline.

Celle-ci sera réétudiée pour 2014.

Le Service Communication